

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil vingt-deux, le 8 avril à 20 h 00 le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	10	
- absents	03	
- exclus	0	

Date de convocation : 04 avril 2022      Date d'affichage : 04 avril 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à THABOUILLOT Jacques), BLANCHARD Pierre (pouvoir à MONGHEAL Jean-Luc)

Absent : POUYET Sylvie

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

### Délibération 19 - 2022

#### Objet : recrutement agent contractuel

Suite à la fin du contrat unique d'insertion parcours emploi compétence à durée déterminée, signé entre la Mairie et la Mission Locale, Madame le Maire propose la création d'un poste d'agent technique à temps non complet à raison de 20/35èmes relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 - 2° ;

Vu le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents :

- accepte la proposition de Mme le Maire de créer un poste d'agent technique en contrat à durée déterminée pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2022

- autorise Mme le Maire à recruter un agent contractuel de la catégorie C à temps non complet à raison de 20/35<sup>ème</sup>

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 11 avril 2022

et publication ou notification du 11 avril 2022

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

